



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux commissions sociales LASoc
Aux services sociaux régionaux LASoc
Aux services sociaux spécialisés

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92, F +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

—
Courriel: sasoc@fr.ch

Chèques postaux: 17-1539-1 (Serv. financier cant.)

IBAN: CH89 0900 0000 1700 1539 1

N° du dossier:

V/réf.:

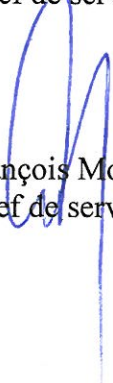
Fribourg, le 4 novembre 2014

Pas d'adaptation du forfait pour l'entretien au renchérissement en 2015

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service,
Mesdames, Messieurs,

En complément à notre envoi d'hier, et conformément aux recommandations de la Conférence suisse des institutions d'action sociale, nous vous confirmons qu'il n'y aura pas d'adaptation du forfait pour l'entretien au renchérissement en 2015. Par conséquent, les montants mentionnés à l'article 2 de l'Ordonnance du 2 mai 2006 (état au 01.01.2012) fixant les normes de calcul de l'aide matérielle de la loi sur l'aide sociale continuent à faire foi pour le canton de Fribourg.

Nous vous remercions de votre engagement pour l'application de la loi sur l'aide sociale et vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de service, Monsieur le Chef de service, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.


François Mollard
Chef de service